

Séance du Conseil du
3 juillet 2023

Séance ordinaire du Conseil municipal de Cap-Saint-Ignace tenue le lundi 3 juillet 2023 à 20 heures à laquelle sont présents, M^{me} Jocelyne Caron, maire, les conseillers, MM. Pierre Martineau, Gaétan Bélanger et les conseillères, M^{mes} Pauline Joncas, Chantal Côté et Evelyne Gallet. M^{me} Sophie Boucher, greffière-trésorière, est également présente.

Absence motivée : M. Jonathan Daigle

- 1. Ouverture de la séance;**
- 2. Vérification des présences;**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
- 4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023;**
- 5. Ratification des comptes payés depuis la dernière réunion;**
- 6. Rapport des comités :**
 - a) Rapport du comité consultatif d'urbanisme du 21 juin 2023;**
- 7. Affaires commencées :**
 - a) Autorisation de signature, emprunt temporaire règlement d'emprunt 2023-03, conversion de l'éclairage de l'ensemble du parc de luminaires au DEL pour un montant de 138 000 \$;
 - b) Appel d'offres public pour l'asphaltage d'une partie de la route des Vaillants (conditionnel à l'obtention de la subvention de la TECQ);
 - c) Fin d'emploi d'un préposé aux travaux publics.
- 8. Informations générales;**
- 9. Période de questions écrites et verbales;**
- 10. Levée de la séance.**

1. Ouverture de la séance

M^{me} la maire, Jocelyne Caron, procède à l'ouverture de la séance.

2. Vérification des présences

Sont présents : M^{me} la maire, Jocelyne Caron
M. Pierre Martineau, siège #1
M. Jonathan Daigle, siège # 2
M^{me} Pauline Joncas, siège # 3
M. Gaétan Bélanger, siège #4
M^{me} Évelyne Gallet, siège #5
M^{me} Chantal Côté, siège #6

2023-07-01

Adoption de
l'ordre du jour

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Chantal Côté, appuyé par la conseillère Pauline Joncas, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

2023-07-02

Adoption du
procès-verbal

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023

Il est proposé par la conseillère Evelyne Gallet, appuyé par le conseiller Gaétan Bélanger, et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2023 soit accepté, après avoir été lu par chacun des conseillers. Le Conseil accepte une dispense de lecture.

2023-07-03

Ratification des
comptes

5. Ratification des comptes payés depuis la dernière réunion

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau, appuyé par la conseillère Chantal Côté, et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil ratifie les comptes payés depuis la dernière réunion, du chèque numéro C2300157 au numéro C2300195, les dépôts directs du numéro P2300235 au numéro P2300278, les paiements Accès D du numéro L2300065 au numéro L2300075 pour la somme de 321 024,70 \$ les salaires pour une somme de 77 385,65 \$, totalisant ainsi 398 410,35 \$.

Rapport du CCU du
21 juin 2023

6. Rapport des comités

a) Rapport du comité consultatif d'urbanisme du 21 juin 2023

M^{me} Chantal Côté, présidente du comité consultatif d'urbanisme, présente un bref résumé du procès-verbal de la rencontre du 21 juin 2023.

7. Affaires commencées :

2023-07-04

Autorisation emprunt
temporaire 2023-03

a) Autorisation de signature, emprunt temporaire règlement d'emprunt 2023-03, conversion de l'éclairage de l'ensemble du parc de luminaires au DEL pour un montant de 138 000 \$

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Cap-Saint-Ignace a reçu l'autorisation du MAMH pour le règlement d'emprunt 2023-03;

CONSIDÉRANT QUE l'emprunt permanent sera valable lorsque le projet sera complété;

CONSIDÉRANT QUE pour payer les fournisseurs, nous devons contracter un emprunt temporaire auprès de notre institution financière;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par le conseiller Gaétan Bélanger

ET RESOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la Municipalité de Cap-Saint-Ignace contracte avec la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny un emprunt temporaire à crédit variable de l'ordre de 138 000 \$ pour le financement du règlement d'emprunt 2023-03.

D'autoriser M^{me} Jocelyne Caron, maire, et M^{me} Sophie Boucher, directrice générale et greffière-trésorière, à signer pour et au nom de la Municipalité de Cap-Saint-Ignace cet emprunt temporaire.

2023-07-05

Appel d'offre pavage
route des Vaillants

b) Appel d'offres public pour l'asphaltage d'une partie de la route des Vaillants (conditionnel à l'obtention de la subvention de la TECQ)

CONSIDÉRANT QUE l'article 935 du *Code municipal* stipule qu'il ne peut être adjudgé qu'après demande de soumissions publique faite par annonce dans un journal, s'il comporte une dépense de 121 200 \$ ou plus;

CONSIDÉRANT QUE l'estimation de ce projet est supérieur à ce seuil;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux sont conditionnels à l'obtention de l'autorisation du MAMH pour la programmation de travaux de la TECQ spécifiquement pour ce projet;

CONSIDÉRANT QUE l'obtention de la subvention doit être selon le montant demandé afin d'avoir les crédits nécessaires pour réaliser les travaux;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par la conseillère Pauline Joncas

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la directrice générale, M^{me} Sophie Boucher, à faire toutes les démarches requises pour obtenir la mise en concurrence exigée par la loi. Un avis public sera publié dans le journal l'Oie Blanche et le devis sera disponible sur le Système électronique d'appel d'offres public (SÉ@O). La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

2023-07-06

Fin d'emploi Dave
Trudel

c) Fin d'emploi d'un préposé aux travaux publics

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé en mars dernier à l'embauche d'un préposé aux travaux publics à temps plein annuel;

ATTENDU QUE ce dernier était en période de probation et autant l'Employeur que l'employé doivent valider si le tout convient de part et d'autre;

ATTENDU QUE la Municipalité a décidé de mettre fin à l'emploi de M. Dave Trudel engagé le 27 mars dernier, et que cette fin d'emploi est effective en date du 30 juin 2023;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Pierre Martineau

Appuyé par le conseiller Gaétan Bélanger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la Municipalité mette fin à l'emploi de M. Dave Trudel en date du 30 juin 2023. Le Conseil demande qu'une lettre de confirmation de fin d'emploi lui soit envoyée.

8. Informations générales

M^{me} la maire informe les gens de différents dossiers.

9. Période de questions générales écrites et verbales

M^{me} la maire demande à M^{me} Boucher si des questions écrites ou verbales ont été acheminées au Conseil. Cette dernière mentionne qu'aucune question n'a été soumise.

2023-07-07

10. Levée de la séance

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Evelyne Gallet, appuyé par la conseillère Chantal Côté, que la séance soit levée à 20 heures 28.

Jocelyne Caron
Maire

Sophie Boucher
Greffière-trésorière